

Cœur d'Astarac en Bref

Vue d'ensemble de votre Communauté de communes

5

JUILLET
2023



Domaine Aqualudique LUDINA à Mirande

Sommaire

02 | LE PETIT BREF
sur CASTELNAU D'ANGLÈS

03 | EDITO

04 | TEMPS FORTS ET
PETITES INFOS UTILES
- Votre Communauté de Communes
- Cadre de Vie
- Environnement et Tourisme
- Jeunesse
- CIAS

08 | LES DOSSIERS
- Développement économique
- Le Portail Famille

11 | ZOOM SUR LES PROJETS

12 | INFOS PRATIQUES

+ D'INFOS

4, Avenue Jean d'Antras
BP 60034
32300 Mirande
05 62 66 51 48

lundi à jeudi
8h30-12h00 14h00-17h00
vendredi
8h30-12h00 14h00 -16h30

Suivez-nous sur...



Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne



www.coeur-dastarac.fr



sur CASTELNAU D'ANGLÈS



Population

93 habitants

(source Mairie de Castelnau d'Anglès)



Son histoire

Sur la ligne de crêtes entre la vallée de l'Osse et la vallée de la Guiroue, Castelnau d'Anglès dépendait dès le XIIIe siècle de la seigneurie de Montesquiou, au pays de la baronnie d'Anglès.

Les terres et la seigneurie resteront, par héritages successifs, propriété, en ligne directe ou indirecte et jusqu'au XVIIIe siècle, de personnages issus de cette célèbre famille.

Savez-vous que les Templiers sont passés par Castelnau d'Anglès ? Ils possédaient au XIIIe siècle des biens sur son territoire (grange d'En-Martin et salle de Rambos) et au XVe siècle une activité de verriers y était florissante près du bois de Montpellier ; on y trouvera plus tard des tuileries.

Le village-rue et l'église de ce Castelnau étaient jadis protégés par des murs d'enceinte percés de deux portes fortifiées. Seule subsiste la tour-porte Ouest : accolée à l'église Saint-Pierre, elle lui sert de clocher. Cette modeste église rurale fut décorée au XVIIe siècle par le moine Jean Lamy, de l'ordre de Saint Antoine.

Le château seigneurial, anciennement maison forte, était curieusement situé hors les murs. Doté d'un donjon et de deux tours de 12 à 14 m de haut, il tomba en ruine et fut démoli pour être reconstruit différemment au XIXe siècle, conservant quelques vestiges à la base d'une tour.

Que faire ? Que voir ?

Où dormir

à Castelnau d'Anglès ?

À moins de 10 min en voiture de Montesquiou et Bassoues, Castelnau d'Anglès vous propose de replonger dans l'univers des templiers et du Moyen-Âge en visitant la Grange des templiers et l'église Saint Pierre.



Découvrez toutes les sorties et petits trésors de Castelnau d'Anglès ou à proximité sur le site de l'Office de Tourisme.

Le petit plus par Monsieur le Maire



Castelnau d'Anglès est un joli petit village, situé sur les hauteurs de ce beau secteur du Gers qu'est l'Astarac.

Ce coquet village rue, aux maisons rénovées, aux colombages apparents, bénéficie d'une superbe vue sur la chaîne des Pyrénées et les vallons gersois.

Image de carte postale aussi : le lac de la Baradée en contrebas (à préserver), refuge de nombreuses espèces d'oiseaux et très prisé des pêcheurs, la forêt domaniale de Montpellier traversée par l'ancien chemin des templiers, bien connue des chercheurs de champignons et appréciée pour ses beaux sentiers de balades.

Castelnau d'Anglès, commune essentiellement agricole, a vu sa population augmenter ces dernières années avec l'accueil de nouveaux habitants d'horizons différents. L'arrivée de la fibre sur la commune a favorisé le télétravail et l'installation de jeunes couples avec enfants. Le comité des fêtes, le club de pétanque, la société de chasse, les anciens combattants permettent de regrouper les Castelnaudais lors des différentes manifestations.

Le passage de l'éclairage public à la technologie LED, réalisé en 2021, une cuve enterrée de récupération des eaux pluviales de 8 000 L, installée en 2020, un projet d'installation de photovoltaïque sur la salle polyvalente témoignent de réalisations et de projets dans l'air du temps.

Gérard LABORDERE





L'attractivité d'un territoire se mesure par rapport à son dynamisme économique, source d'emplois et par ricochet d'installations de nouveaux foyers. Face à cette réalité, le bureau communautaire a été amené à proposer au conseil communautaire certaines décisions, qui à mes yeux, ont été indispensables et nécessaires au redémarrage de notre économie locale après une période de sommeil liée à la COVID.

Dans un premier temps, le prix de vente des terrains des zones d'activités du Pountet et du Miélanais a été ramené au prix du marché local pratiqué par les communautés de communes avoisinantes. Cette décision n'a pas été neutre financièrement, car le prix de certains terrains a été diminué de 30 à 50 % par rapport au prix de vente initial qui couvrait le coût total des travaux de viabilisation, subventions déduites. Cette décision s'est avérée payante puisque certains lots ont trouvé preneurs sur ces deux zones par la suite.

Dans un deuxième temps, nous avons mis en œuvre une aide au titre de l'investissement immobilier. Elle sera accordée à tout porteur de projet extérieur et aux entreprises ou commerçants déjà installés sur notre territoire, pour un projet d'investissement industriel, artisanal ou tertiaire supérieur à 15 000 €.

Nous avons également fait le constat que le parc commercial privé n'offrait pas de locaux adéquats ni l'opportunité à de nouveaux porteurs de projet de s'installer sur notre territoire.

Notre troisième décision fut donc de remédier à cette carence, en aménageant 4 locaux commerciaux au Centre d'Entreprises du POUNTET sous un hangar photovoltaïque. Ces locaux ont trouvé preneur avant que les travaux ne débutent.

La liste de demandeurs à la location de locaux commerciaux s'allongeant tous les jours, une étude d'aménagement de quatre autres espaces sur un deuxième hangar photovoltaïque, toujours au centre d'entreprises du POUNTET, a été lancée avec une programmation de travaux en 2024.

Côté commerce, dans le cadre du dispositif « Petites villes de demain », la communauté a bénéficié en 2022, à titre gratuit, de l'expertise du bureau d'Études SCET sur notre commerce local sur les communes de MIRANDE, MIELAN et MONTESQUIOU.

Elle permet la mise à jour des faiblesses de notre tissu commercial et a préconisé des pistes de redynamisation avec en priorité une dynamique collective à recréer.

Pour cela, la Communauté de Communes a recruté une manager de commerce, Mme Stéphanie MASIN.

Dans sa feuille de route, sa première mission a été d'accompagner les artisans et commerçants dans la création d'une association de commerçants sur les communes de MIRANDE, MIELAN et MONTESQUIOU afin de faciliter les échanges avec les collectivités.

Mission accomplie ! L'ACAA ET L'AVEM ont vu le jour et je remercie tous les commerçants qui ont participé aux différentes réunions et ateliers et qui participent à cette démarche.

Sitôt créée, l'ACAA s'est investie rapidement sur une opération innovante de lutte contre la vacance de locaux commerciaux en mettant en place l'opération « Ça se tente », accompagnée financièrement par la Communauté de Communes.

Cette opération qui ressemble au concept de la « boutique à l'essai » a permis l'installation d'une jeune pâtisserie et peut-être l'accompagnement des autres lauréats non retenus à la recherche de locaux en vue d'une future installation.

Voici, succinctement exposées, les actions menées par la Communauté de Communes qui permettront, je le souhaite, un nouvel élan à la vie économique de notre territoire.

D'autres projets sont à l'étude, j'y mettrai toute mon énergie et ma détermination pour obtenir des financements afin de les faire émerger, bien entendu dans les limites budgétaires qui sont les nôtres.

Je vous souhaite un bel été

Michel RAFFIN
Vice président

en charge du Développement Economique

Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne

4 avenue Jean d'Antras - BP 60034
32300 MIRANDE

Tél : 05 62 66 51 48

contact@coeur-dastarac.fr

Directeur de la Publication :

Patrick FANTON

Rédaction : Communauté de Communes

Cœur d'Astarac en Gascogne

Conception, Mise en page et Impression :

Imprimerie ISG 32170 MIELAN

Photos : Stock communautaire, Office

de Tourisme intercommunal, Centres

de loisirs, Mairie de Castelnaud d'Anglès,

Pixabay, CIAS ISG, Freepik.

Dépôt légal à parution

Numéro ISSN 2802-0995

(Imprimé)

Numéro ISSN 2823-0841(En ligne)

Imprimé en 4900 ex.





Temps forts et petites infos utiles



Votre Communauté de Communes

Le bref sur la gestion budgétaire 2022 de la Communauté de Communes

Elle est administrée par plusieurs budgets :

- Le budget du Camping de l'île du Pont pour les opérations de gestion du camping déléguées à un privé, mais également les opérations d'entretien et d'équipement de la base de loisirs à Mirande

- Le budget de la cuisine centrale pour les opérations liées à la fabrication des repas distribués par le CIAS, et ceux distribués lors de stages ou de prestations de services à divers organismes.

- Le budget du multiservices de Bassoues pour les opérations liées à cette structure

- Les budgets liés aux différentes zones artisanales

- Le budget «Pôle Enfance» qui enregistre les opérations des services apportés aux enfants : les centres de loisirs l'Île des enfants, l'Astrado, le Pitchounet et le Cadichon, le multiaccueil Lous Pitchous, le Relais Petite Enfance et le Lieu d'Accueil Enfants Parents

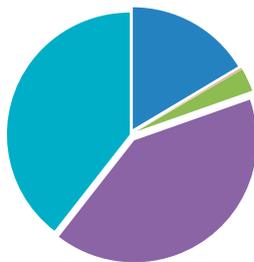
- Le budget général qui recense toutes les opérations y compris la gestion des cantines scolaires de l'Isle-de-Noé, Bassoues, Montesquiou, Miélan et Mirande

Ces budgets ont, d'un point de vue financier, des importances diverses. Penchons-nous sur les deux derniers.

RECETTES ⇨ 797 811 €

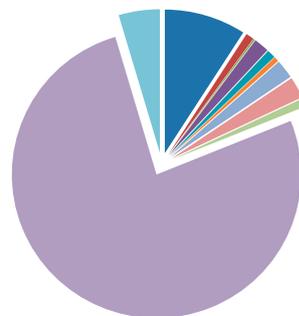
PÔLE ENFANCE ET JEUNESSE

- Le total des recettes des différents services de la jeunesse : **130756 €**
- Le remboursement par l'assurance des arrêts maladie et accidents et le remboursement des mises à disposition : **24714 €**
- Les subventions extérieures pour **326490 €** avec notamment les aides versées par la CAF, la MSA et le Département
- La subvention d'équilibre versée par le budget général pour équilibrer le budget enfance et jeunesse : **315139 €**
- Et des recettes diverses : **712 €**



DÉPENSES ⇨ 798 498 €

- Les frais de personnel constituent la majorité des dépenses : **610789 €**
- Les frais liés à l'alimentation, les repas pris dans le cadre des centres de loisirs : **72861 €**
- Le coût des sorties des centres de loisirs : **36707 €**
- Les frais d'entretien : **19326 €**
- Les frais d'énergie **16937 €**
- Les primes d'assurance : **1328 €**
- Les frais de fonctionnement : **7519 €**
- Diverses dépenses : **4377 €**
- La location des bâtiments du multiaccueil Lous Pitchous : **7672 €**
- Les charges financières : **13720 €**
- Les amortissements des bâtiments existants et du matériel : **7262 €**



RECETTES ⇨ 3 522 889 €

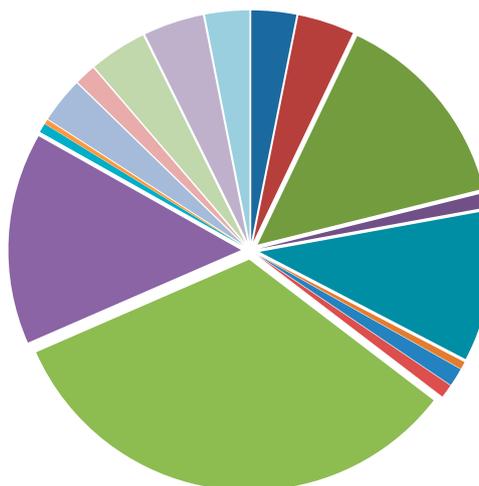
BUDGET GÉNÉRAL

Les recettes sont variées :

- Le règlement des cantines : **138670 €**
- Les aides de l'État à la suite de l'augmentation du coût de l'énergie : **18390 €**
- Le remboursement par l'Office du Tourisme de la mise à disposition du personnel : **51003 €**
- La location des installations sportives (essentiellement les gymnases pour le Département et la Région) : **22385 €**
- Le remboursement par l'assurance des frais liés aux arrêts maladie : **140177 €**
- Les entrées à Ludina : **111326 €**
- Et diverses recettes pour **35839 €**

Nous recevons également des aides de l'État et des communes

- La compensation de l'État à la suite de la suppression de la taxe d'habitation compensée par une fraction de la TVA : **1157421 €**
- Les compensations versées par les communes de Cœur d'Astarac à la suite des transferts de compétences : **109617 €**



- La dotation globale de fonctionnement (principale aide de l'État auprès des collectivités) : **372131 €**
- L'aide de l'État pour le fonctionnement des France Services à hauteur de **45000 €**

Le total des impôts et assimilés représente aussi des recettes pour nous :

- La contribution à la valeur ajoutée des entreprises : **495347 €**
- La taxe GEMAPI relative à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations perçue et reversée aux syndicats en charge de cela : **33198 €**
- Les impôts fonciers, essentiellement la taxe sur les propriétés bâties : **520555 €**
- La taxe de séjour : **11508 €**
- La taxe sur les réseaux, plus connue sous le nom de taxe IFER, payée par les installations photovoltaïques : **147253 €**
- La taxe sur les activités commerciales (Tascom) payée essentiellement par les supermarchés et par quelques grosses enseignes : **108011 €**
- Divers impôts : **5058 €**

Les dépenses sont également diverses :

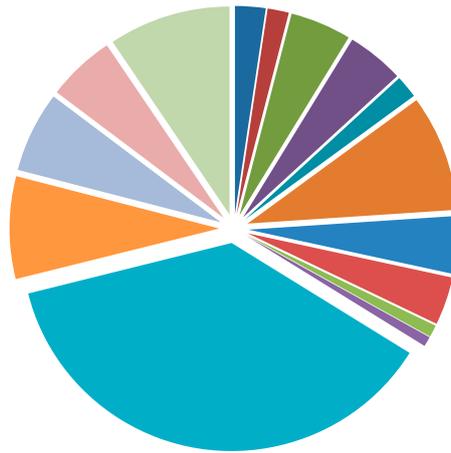
- Le coût des repas des cantines : **147 831 €**
- Le coût de l'énergie : **149 771 €**
- Les frais d'entretien des installations : **125 122 €**
- Les frais d'affranchissement et de télécommunication : **31 322 €**
- Les honoraires : **25 693 €**
- Les frais divers : **302 955 €** avec notamment les versements aux divers syndicats à qui nous avons délégué nos compétences pour 165 942 €, les fournitures de petit équipement pour 26 179 €, les locations de matériel pour 31 648 € et les frais fixes des repas aux cantines pour 18 573 €

Les frais de personnel pour **1 246 179 €** auquel il faut ajouter les frais d'assurance essentiellement «assurance statutaire» pour **54 966 €**

Les aides aux différentes collectivités dont :

- Les attributions de compensation versées aux communes, à la suite des transferts de compétences pour **157 789 €**
 - L'aide apportée au CIAS à hauteur de **210 000 €**
 - L'aide apportée à l'Office du Tourisme dans le cadre de la prise de compétence «Tourisme» pour **176 049 €**
 - La cotisation au SDIS pour **266 339 €** à la suite du transfert de compétences entre les communes et la communauté dont la compensation est incluse dans les attributions de compensation
 - Et l'aide apportée au pôle enfance à hauteur de **315 139 €**

Les charges financières **59 010 €** et les amortissements des immobilisations à hauteur de **78 831 €**



Une nouvelle compétence : le PLUI

La planification du territoire est actuellement gérée individuellement par chaque commune membre de Cœur d'Astarac. Elles réalisent donc leur propre document de planification (PLU ou Carte communale) où sont définies les règles d'aménagement et d'utilisation des sols en prenant en compte les ressources de la commune, les besoins des habitants, et la situation sociale, économique et environnementale pour assurer un développement durable. Si vous souhaitez construire par exemple, vous devrez consulter le PLU ou la carte communale de votre commune.



En 2014, cette partie de l'urbanisme est devenue une compétence obligatoire pour les Communautés de Communes, qui pouvaient s'en charger à la place de leurs communes et créer un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Les règles seraient alors les mêmes pour tout leur territoire. Mais si au moins 25 % des communes représentant 20 % de la population de la communauté s'y opposaient, alors chacune restait maître de sa planification. Ce fut le cas pour Cœur d'Astarac.

Cette année, la question du transfert est de retour. Et le Conseil Communautaire a voté en ce sens lors de sa dernière réunion début juin. Les communes doivent maintenant délibérer dans un délai de 3 mois et la majorité définira si oui ou non, la compétence est transmise.

En plus de garantir des règles d'urbanisme claires en fonction des secteurs et des caractéristiques des communes, ce transfert aurait aussi un avantage par rapport au SCOT qui impose des règles parfois strictes aux petites communes. Petite précision cependant, seule la planification est en discussion pour être transférée à la Communauté. L'instruction des autorisations de construire (permis de construire, déclaration de construire, etc.) sera toujours délivrée par les Maires de chaque commune.

Les Cafés partenaires, des rencontres pas si évidentes finalement

Comme leur nom l'indique, ce sont des rencontres (autour d'un café ou d'un thé) entre partenaires sociaux du territoire de Cœur d'Astarac en Gascogne (CAF, MSA, associations, etc.) afin de mieux nous connaître, d'échanger et de mieux coordonner nos actions envers les habitants.

En 2023, 4 cafés partenaires sont proposés afin de réunir les acteurs sur 4 thématiques : le social et la solidarité, la jeunesse et la vie associative, l'enfance et la parentalité et le vieillissement de la population.

Même si «se rencontrer, discuter et échanger» peut sembler évident, la réalité montre le contraire. Il y a beaucoup d'associations ou d'organismes qui travaillent dans le social. Chacun mène ses projets de son côté. Il est donc fréquent qu'une animation ou un événement n'ait pas l'effet attendu par manque de coordination, de communication ou d'informations.

Ces cafés sont donc un petit bond en avant qui nous permettra d'être plus efficace, l'idée étant de s'organiser intelligemment et de travailler ensemble plutôt que séparément.

À la fin de ces rencontres, la réalisation d'une action peut être décidée et portée par la Communauté de Communes ou un autre partenaire. Chacun peut alors choisir de se joindre ou non à lui, en fonction de ses compétences ou de son champ d'action.



Cadre de Vie



Café de l'emploi : deuxième round!



L'année dernière, nous avons organisé un café de l'emploi en partenariat avec l'association ACOR (Action pour le Conseil et le Recrutement). Il avait permis de regrouper 12 employeurs locaux recherchant de nouveaux collaborateurs pour 68 postes à pourvoir sur les secteurs de Mirande, d'Auch, de Mouchés, de Marciac ou encore de Bars. Du 100 % local donc.

À la fin de l'après-midi, 11 intentions d'embauche avaient été prononcées et 19 candidats étaient attendus pour un second entretien.

Face à la réussite de cette première édition, **un second café de l'emploi aura lieu, cette année, le 10 octobre à Miélan, sur une matinée.** Les entreprises sont actuellement démarchées, et elles seront, une nouvelle fois locales. Alors, restez sur le qui-vive, nous vous donnerons les détails très bientôt!

Un Espace de Vie Sociale (EVS) pour renforcer le voisinage

Nous ne le dirons jamais suffisamment, la solidarité de voisinage est un vrai soutien dans une communauté. Et dans un espace rural tel que le nôtre, cela est précieux. Pour préserver et favoriser ce lien, ont été développés à l'échelle départementale, des Espaces de Vie Sociale (EVS), labellisés par les CAF du Gers. Véritables lieux de rencontres, d'échanges et de ressources, les EVS sont ouverts à tous et à toutes, gratuitement.

Sur le territoire, **notre espace EVS se trouve dans les locaux du CPIE Pays Gersois, 16 rue Delort à Mirande.** Il est labellisé depuis 2016, et est mené en partenariat avec notre Convention Territoriale Globale.

Ouvert gratuitement à tous les Astaracais, vous pourrez y retrouver des expositions, un point troc plantes et troc livres, des ateliers et animations sur des thématiques diverses un mercredi par mois entre 16 h et 18 h, et bien entendu le petit café de bienvenue. Comme précisé plus haut, l'EVS est un

lieu pour renforcer les liens sociaux et les initiatives locales. **Son programme et ses actions sont donc à construire ensemble et sont évolutifs.**

Les premiers ateliers ont porté sur la mémoire de l'eau avec France Alzheimer, la parentalité et le handicap, un troc vêtements avec la croix rouge et les dangers et réflexes à avoir dans l'utilisation des outils numériques avec Gers Numérique. Variés donc et ouverts à tous!

Petite précision, bien que l'EVS se situe dans les locaux du CPIE, il est cependant totalement indépendant des activités de ce dernier.

+d'infos: CPIE Pays Gersois 05.62.66.85.77



Environnement et Tourisme



Ludina ouvert tout l'été !



Eh bien voilà c'est l'été!

Le centre aqualudique Ludina est enfin ouvert. **Nous vous attendons jusqu'au 3 septembre, jours fériés et week-ends compris de 11 h 15 à 19 h!** Infos et tarifs sur coeur-dastarac.fr



Jeunesse

Les centres de loisirs décorent Ludina [MIRANDE]

Le rond-point de Ludina est souvent utilisé comme espace de stationnement par les visiteurs malgré la dangerosité de ce type de pratique. Aussi, cette année, nous avons décidé, en partenariat avec la Police Municipale de Mirande, de « jouer » avec ce rond-point de manière ludique, amusante et sécurisée pour éviter cela. Amateurs de rugby, sachez que les centres de loisirs Pitchounet, Le Cadichon et l'Île des Enfants ont décoré cet espace de voirie sur le thème de la Coupe du Monde de Rugby 2023. Rugbymans, lignes d'en-but, et ballons de rugby ont donc investi le parking cet été. Nous comptons sur vous pour en prendre soin, les enfants ayant mis beaucoup de cœur à l'ouvrage!

Vous connaissez le Relais Petite Enfance (RPE) et le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) ?

[Mirande - 4 rue Elie Duffort - bâtiment du Cadichon]

Ces 2 structures sont rattachées à la petite enfance et à la jeunesse et sont destinées aux enfants de moins de 6 ans. Elles sont totalement gratuites, anonymes et gérées par du personnel qualifié!

Un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) est un lieu d'échanges entre les futurs parents, les parents et leurs enfants, ou tout autre membre de leur famille qui les accompagne. C'est un espace sécurisé et rassurant, idéal pour jouer grâce à des équipements complets et adaptés, et des activités créatives et ludiques. Il permet un passage en douceur à l'école, en donnant à l'enfant l'occasion de rencontrer et de jouer avec d'autres enfants. Pour les parents, c'est à la fois un lieu ressource pour des

questions de parentalité, mais également un espace où ils pourront échanger entre eux, se rassurer et partager les bonnes astuces pour prévenir ou rompre l'isolement que vivent certaines familles.

Le Relais Petite Enfance (RPE) intervient auprès des assistant(e)s maternel(le)s, mais aussi auprès des parents et futurs parents. Il joue le rôle de médiateur pour la réalisation de contrat, la recherche d'un mode de garde adapté, les démarches administratives, ou toutes autres questions que vous pourriez vous poser dans le domaine de la parentalité. Il accompagne également les assistant(e)s maternel(le)s dans leur métier en leur proposant un espace de jeux ou un lieu de renseignements.

Reouverture le 4
Septembre 2023

HORAIRES D'OUVERTURE

- **LAEP** : mardi (9h - 12h30 ateliers familles / 13h30 - 15h : permanence*) samedi (9h - 12h30 ateliers familles en période de vacances scolaires)

- **RPE** : lundi (8h30-12h ateliers à thèmes / 13h-17h30 : permanence* / 18h30-20h30 1 fois toutes les deux semaines : conférence, soirée débat, formation) mardi (15h-17h : permanence*) jeudi (8h30-12h ateliers à thèmes)

Tél. : 09.72.53.68.50

* Les permanences servent à répondre aux questions des usagers, recueillir leurs besoins, orienter vers les services adéquats, soutenir la parentalité lors d'un entretien individuel. Disponibilité, écoute, respect, discrétion et accompagnement sont les qualités que vous trouverez lors des temps dédiés aux permanences.

Alexandra JUAN

«Éducatrice de jeunes enfants et directrice de structure de la petite enfance, j'avais envie d'exercer mon métier dans un autre domaine, d'être toujours présente pour les parents et les enfants, mais différemment.»



Lagrange fait peau neuve ou presque

La Résidence Autonomie Lagrange à Miélan s'offre une petite remise en beauté depuis quelques mois.

Grâce à un partenariat avec la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail (CARSAT), le CIAS bénéficie d'une subvention pour réaliser les travaux au sein



de la résidence autonomie. Cette aide financière représente 50% des dépenses réalisées, une somme non négligeable.

Cette année, l'accent est mis sur la rénovation de la salle commune. Lieu de vie de la structure, elle est dédiée aux repas et aux nombreuses activités proposées aux résidents (ateliers numériques, musicothérapie, ateliers d'équilibre, chorale, lotos...) par l'équipe

de la structure, des partenaires et bénévoles d'associations locales, dont l'association «animation Lagrange» basée à Miélan.

La rénovation de la partie électrique a été effectuée en mars (mise aux normes, changement des luminaires et du système de climatisation pour un meilleur confort des résidents) et a été suivie en avril et mai par la rénovation des sols avec la pose de sols souples. Le montant total des travaux réalisés s'élève à quasiment 51 000 €.

Une peau presque neuve donc, sans compter les nouveaux panneaux de signalisation et d'entrée. Après la partie électrique, ce sera au tour des peintures.

Du renfort est arrivé pour le service de Livraison de Repas à Domicile (SLRD)

Emilie VLAMYNCK est arrivée en renfort pour aider Sylvie SOUBIRAN et Béatrice LACOMME dans la livraison des repas à domicile pour le CIAS. Elles se relaieront désormais à trois toute la semaine pour vous apporter vos petits plats.

Petit rappel, le SLRD, géré par le CIAS, est destiné aux personnes résidant sur le territoire de Cœur d'Astarac à la retraite, en situation de handicap ou momentanément dépendantes et éprouvant des difficultés à préparer leur repas ou à effectuer leurs courses.

+d'infos : 05.62.66.86.41 lundi, mardi, jeudi et vendredi (8h30-12h/14h-17h) et mercredi (8h30-12h).



Lors du Cœur d'Astarac en Bref #3, nous vous avons expliqué ce qu'était la compétence développement économique, quelles étaient nos actions et quelles étaient nos réalisations. À la fin du dossier, nous vous avons informé que de nombreux autres projets étaient en cours de réalisation. Et bien nous y sommes, ils sont enfin concrétisés.

Élargissement du champ d'action communautaire

En février dernier, le conseil communautaire a redéfini l'étendue de sa marge de manœuvre pour la compétence économique. Ainsi, Cœur d'Astarac peut désormais agir sur les domaines suivants :

- le soutien à l'organisation de foires ou salons ayant pour but de promouvoir ou développer les activités commerciales et artisanales de l'ensemble du territoire communautaire.
- L'accompagnement des associations de commerçants et/ou d'artisans du territoire dans leur projet de rénovation de locaux vacants en vue de l'installation de commerces et/ou d'artisans dans les centres bourgs.
- L'accompagnement et l'orientation des commerçants et artisans dans leur projet d'installation chez nous.

L'accompagnement des associations de commerçants et artisans

Deux associations se sont récemment créées sur Cœur d'Astarac : l'Association des Commerçants et Artisans de l'Astarac (ACAA à Mirande) et l'Association de la Vie Économique Miélanaise (AVEM à Miélan). Deux réunions ont également eu lieu à Montesquiou, mais pour l'instant aucune association n'est créée. Notre manager de commerce est intervenue pour répondre aux questions des commerçants, artisans et professions libérales souhaitant se fédérer dans ces associations. **Leur objectif est de redynamiser la vie commerciale de leur commune et de devenir un porte-parole afin de faciliter les échanges avec les collectivités et les acteurs de la vie économique.**

Un deuxième centre d'entreprises

De nombreux porteurs de projets souhaitent s'installer sur notre territoire. Pour répondre à leur besoin de locaux, **un deuxième centre d'entreprises sera construit sur la Zone d'Activités du Pountet à Mirande.** Pour l'instant, rien n'est fixé sur les délais ou la construction, mais le point de départ est donné.



Une adhésion au Réseau Initiative Gers pour aider les porteurs de projet

L'Association Initiative Gers aide les porteurs de projets pour la création, la reprise ou le développement de TPE ou de PME. En adhérant à ce réseau, nous donnons à nos porteurs de projet souhaitant s'installer sur notre territoire, la possibilité de profiter gratuitement des services de l'association. Elle s'engage notamment à leur apporter un soutien financier en proposant un prêt personnel sans garantie ni intérêt, un accompagnement, un parrainage et un suivi technique.

Soutien au dispositif "Ça se tente"

Mené par l'ACAA, le projet «Ça se tente» rassemble de nombreux partenaires et des initiatives locales pour aider un porteur de projet à s'installer sur Mirande en le sécurisant le plus possible.

Dans ce cadeau qui représente une économie de prêt de 20000 € pour l'heureux gagnant il y a : un local en centre-ville entièrement rénové gratuitement par les artisans de l'ACAA, 3 mois de loyers gratuits et 3 autres mois progressifs, 3 ans d'accompagnement gratuits par la CCI du Gers, les démarches comptables nécessaires à l'installation réalisées gratuitement par le Cabinet Comptable pôle Sud, des services bancaires proposés gratuitement par le Crédit Agricole de Mirande durant 6 mois, l'assurance Générali Mirande gratuite sur 6 mois, un accompagnement par le réseau initiative Gers et des prix préférentiels chez BCR



imprimeur. Cœur d'Astarac soutient ce projet à hauteur de 5000 €, ce qui a permis de couvrir l'achat des matériaux nécessaires à la rénovation du local.

L'heureuse gagnante est Nadège Blasig et sa boutique «Les fines bouches», une pâtisserie boutique avec un côté traiteur! Pâtissière de formation, elle réalise des pâtisseries traditionnelles, mais revisitées. Un service aux professionnels sera aussi mis en place et leur permettra de se faire livrer des desserts. Ouverture prévue ce mois-ci.

4 autres porteurs de projets s'étaient portés candidats. Afin de maintenir cette dynamique de développement, Cœur d'Astarac a tenu à les aider au maximum pour s'installer. Nous avons donc engagé des négociations dans ce sens, les partenaires du projet «Ça se tente» ont également tenu à leur apporter leur aide.

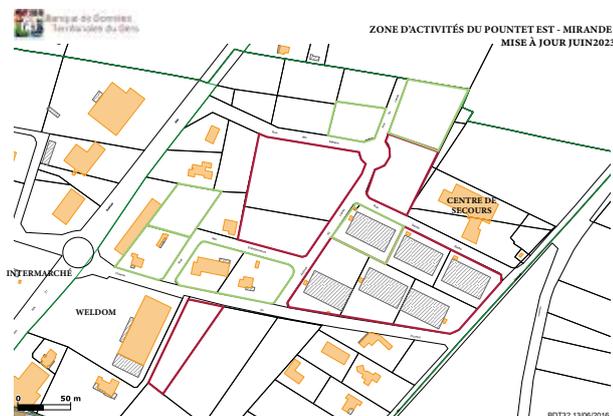
Une aide à l'investissement immobilier



Dans la catégorie aides financières, nous avons aussi mis en place, lors du conseil du 12 avril, **une enveloppe de 20000 € pour l'aide à l'investissement immobilier**. Cette enveloppe pourra être revue à la hausse ou à la baisse chaque année lors du vote des budgets. Elle sera accordée chaque trimestre à une ou plusieurs entreprises locales déjà implantées ou souhaitant le faire, pour un investissement immobilier industriel, artisanal ou tertiaire sur présentation d'un dossier et suivant un règlement élaboré et validé en conseil communautaire. Les dossiers étaient à déposer avant le 15 juillet pour ce premier trimestre. Pour les prochaines sessions et les détails, rendez-vous sur notre site internet : coeur-dastarac.fr.

Nos terrains disponibles

Enfin, il nous reste également quelques terrains à vendre sur la zone d'activités du Pountet à Mirande.



ZA DU MIÉLANAIS

Nombre de lots créés : 14
Nombre de lots vendus : tout est réservé

ZA DU POUNTET

Nombre de lots créés : 17
Nombre de lots vendus ou loués : 8
Nombre de lots à vendre : 9 dont 5 bâtis



Vous l'aurez compris, les entreprises sont source d'emplois, de vie, de dynamisme et de nouveaux arrivants. Et pour un territoire rural tel que le nôtre, elles sont indispensables à notre attractivité et à notre qualité de vie. Nous en sommes bien conscients. C'est pourquoi nous voulons aider celles déjà en place dans leur projet d'évolution et faciliter l'installation de nouvelles.

PORTAIL FAMILLE

www.coeur-dastarac.fr



Un portail famille pour faciliter les démarches

Parmi les nouveautés, nous avons le Portail Famille. Si vous êtes curieux, vous verrez qu'il n'est pas encore accessible. C'est normal, il le sera dès la mi-août pour vous permettre d'effectuer les démarches administratives de la rentrée (inscriptions aux ACM du soir et des mercredis, centres de loisirs et cantines).

Pourquoi un portail famille? Tout simplement pour faciliter les démarches d'inscriptions aux services enfance et jeunesse communautaires : plus de demandes en 30 exemplaires, plus d'inscriptions en 3 fois si vous voulez inscrire votre enfant à 3 services, le portail famille regroupe absolument tout. Dorénavant, il vous suffira de créer un seul compte sur le portail famille, de renseigner une seule fois vos informations administratives telles que les numéros de téléphone, email, votre quotient familial, etc. et en même temps, vous pourrez inscrire vos enfants aux services de votre choix. Ce compte rassemblera toutes vos informations de parents et vous permettra également de recevoir des messages ou des notifications sur le suivi de votre demande d'inscription. Plus besoin du programme des activités papier, il sera en ligne. Plus besoin de remplir par trois fois la fiche des personnes à contacter en cas d'urgence.

Bref, ce portail famille vous permettra de gagner du temps et surtout de faciliter les démarches pour vous et pour nos agents.

Et le petit bonus, le mode d'emploi facile pour vous aider dans la prise en main!

À partir de la rentrée 2023-2024, le mode de fonctionnement va donc changer, alors pas de panique si vous ne retrouvez pas les dossiers d'inscription comme d'habitude. **Le portail famille sera accessible dès la mi-août pour vous permettre de réaliser vos démarches pour la rentrée.**

Toutes les ressources seront accessibles sur coeur-dastarac.fr et les directrices des centres de loisirs, du périscolaire, des cantines scolaires et la responsable du service enfance et jeunesse vous accompagneront tout du long.



Très bientôt vous pourrez profiter d'un tout nouveau site internet.

Toujours à la même adresse, coeur-dastarac.fr, nous allons faire une grosse mise à jour et quelques modifications pour y regrouper toutes les informations nécessaires à votre quotidien, en faciliter l'accès et l'utilisation.

En plus de vous proposer une meilleure expérience utilisateur, **nous tenons à faire le point sur qui nous sommes et quel est notre rôle sur le territoire.** Et pour cela, quoi de mieux que de refaire notre site internet qui représente notre « vitrine ».

Sur ce nouveau site, vous y retrouverez 5 rubriques : « services aux usagers », « Centre d'actions sociales », « loisirs et tourisme », « développement économique » et

« l'intercommunalité ». Dans chacune d'elle, nous allons regrouper simplement nos différents services : la gestion des déchets, les aides aux entreprises, Ludina, les services du CIAS, les centres d'entreprises et les zones d'activités, les centres de loisirs, le périscolaire, les France Services et leurs permanences, la taxe de séjour, etc.

Nous allons également faire le point sur la transparence de notre fonctionnement. Aussi dans la partie « l'intercommunalité », vous retrouverez tout ce qui concerne la gestion de la Communauté de Communes, nos grands projets, les comptes rendus et délibérations des réunions, nos compétences, les élus et les membres des commissions, sans oublier le budget et nos offres d'emplois.

Quoi de neuf du côté du Contrat Local de Santé ?



Pour faire face aux difficultés liées à la santé sur le territoire, nous avons, avec les Communautés de Communes « Astarac Arros en Gascogne » et « Val de Gers » sollicité l'Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie, afin de mettre en place un Contrat Local de Santé (CLS) pour trouver des solutions adaptées aux problématiques santé de notre territoire.

En s'appuyant sur les élus locaux, leur politique et d'autres partenaires de la santé souhaitant se joindre à la démarche, ce contrat permettra la mise en place d'un

projet cohérent, global et coordonné à l'échelle locale. Son objectif premier sera bien entendu de **répondre aux besoins de la population en matière de santé** : les soins, la proximité, le cadre de vie, etc., mais également de participer **à l'amélioration de la vie sur le territoire et donc d'augmenter son attractivité.** Il interviendrait sur 4 grands axes : la prévention et la promotion de la santé, l'accès aux soins, la santé environnementale (alimentation durable, aménagement du territoire) et la santé mentale. Dans chacun d'eux, des actions adaptées à l'échelle des territoires seront déclinées.

Côté gestion quotidienne, la signature d'un Contrat Local de Santé permettra aux 3 collectivités d'obtenir des financements publics pour créer un poste de coordonnateur chargé d'animer le

contrat local de santé de notre territoire et d'accompagner les collectivités dans leurs projets à destination des habitants.

Enfin, sur la mise en place concrète du CLS, 5 étapes nous attendent : après la prise de contact (établie en début d'année), la réalisation d'un diagnostic par l'ARS pour évaluer précisément les besoins du territoire et des habitants vient de prendre fin. Nous sommes donc à la troisième étape consistant à créer un programme d'actions qui sera signé par l'ARS. Il sera mis en œuvre pour les 5 prochaines années à venir avant l'évaluation du dispositif.

Une amélioration de la situation est donc attendue et surtout espérée et souhaitée. En tout cas, des actions sont mises en œuvre pour y arriver.

Bientôt, de nouveaux panneaux photovoltaïques chez nous ?

L'année dernière, face au constat de l'envolée des prix de l'énergie, nous avons décidé de **lancer une étude sur la possibilité et l'intérêt de mettre en place des panneaux photovoltaïques sur le territoire** pour produire nous-mêmes une partie de l'électricité consommée.

Nous nous sommes donc positionnés en coordinateur de projet et avons demandé leurs avis à nos communes. La réalisation de cette étude nous permettra de connaître le réel intérêt du projet et les détails techniques et financiers qui lui sont liés.

Une fois ces éléments connus et le

choix des communes fait, nous nous chargerons de la mise en marche. **À ce jour, la majorité des communes membres seraient déjà favorables au projet.**

Pour rappel : Selon le rapport d'Enedis, nous sommes autosuffisants à 51,2 % en énergie électrique. Ce projet nous permettrait donc de faire encore mieux !





Vos prochains ateliers Convention Territoriale Globale

GRATUIT

Cet automne :

- Prévention sécurité routière pour les + de 65 ans en partenariat avec la Mairie de Mirande.
- Atelier sommeil et médicaments pour les + de 60 ans à Montesquiou.

MARDI 10 OCTOBRE

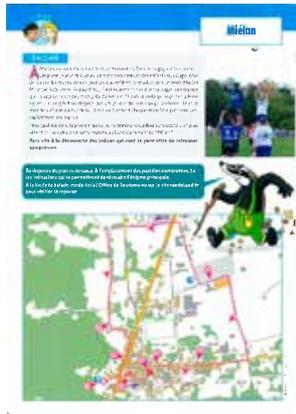
MIELAN : Café de l'emploi
+ d'infos : Aurélie COCOYNACQ
06.21.54.67.99

Informations au **05 62 66 87 32** ou sur
le **facebook de la Communauté de Communes**
Coeur d'Astarac en Gascogne



Envie de découvrir le territoire en s'amusant ?

Retrouvez les carnets de balades ludiques pour petits et grands. Jeux, énigmes, bons à savoir, vous attendent dans votre Office de Tourisme Intercommunal et les Bureaux d'informations touristiques de Bassoues, Miélan et Montesquiou ouverts tout l'été.



Vos espaces France Services



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

■ MIELAN

Tél : 09 62 51 20 43

Adresse : 12 pl. du Padouen
lundi et mardi (9h-12/14h-16h),
mercredi et jeudi (9h-12h/14h-
16h30), vendredi (9h-12h)

■ MIRANDE

Tél : 05 62 66 86 87

Adresse : Avenue Saint-Roch
BP53

lundi au Jeudi (8h30-12h/14h-
16h) et Vendredi (8h30-12h /
13h30-16h)

Permanences : Service des impôts
(08.09.40.14.01), le conciliateur
de justice (05.62.63.40.42), le
point justice (07.60.55.68.65)

Sur rendez-vous

■ MONTESQUIOU

Tél : 05 62 70 91 18

Adresse : Hôtel de ville
lundi, mardi et jeudi
(9h-12h/14h-17h) et le mercredi
et vendredi (9h-12h)

SERVICES ADMINISTRATIFS

ACCUEIL : 05.62.66.51.48
MANAGER DE COMMERCE : 05.62.66.87.48
PETITES VILLES DE DEMAIN : 05.62.66.87.38
CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE : 05.62.66.87.32
SERVICE RESSOURCES HUMAINES : 05.62.66.95.87
SERVICE COMPTABILITÉ : 05.62.66.87.09
SECRÉTARIAT DU PRÉSIDENT / MARCHÉS PUBLICS :
05.62.66.95.86
SERVICES TECHNIQUES : 05.62.66.81.55
SERVICE COMMUNICATION : 05.62.66.87.26
CIAS : 05.62.66.86.41

SERVICES JEUNESSE / LOISIRS

SERVICE JEUNESSE : 05.62.66.51.48
SERVICE PERISCOLAIRE / CANTINES : 06.22.32.14.08
CENTRES DE LOISIRS

- **LE PITCHOUNET (3/6 ans) :** 05.62.06.85.99 - 06.27.78.71.60
- **LE CADICHON (6/11 ans) :** 06.13.32.56.13 - 05.62.06.90.70
- **L'ASTRADO (11/17 ans) :** 06.28.66.75.39
- **L'ILE DES ENFANTS (3/11 ans) :** 06.28.66.75.35
- **MULTIACCUEIL LOUS PITCHOUS (3 mois/3 ans) :** 05.62.58.30.91
- **LUDOTHÈQUE / RELAIS PETITE ENFANCE /**
LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT : 09.72.53.68.50
- **LUDINA :** 05.62.66.50.13 (en saison)
05.62.66.51.48 (hors saison)

Restez connectés...

Communauté de Communes
Cœur d'Astarac en Gascogne
Mirande-Astarac
Astrado.32

www.coeur-dastarac.fr
www.tourisme-mirande-astarac.com

[tourismemirande_astarac](https://www.instagram.com/tourismemirande_astarac)
[astro32](https://www.instagram.com/astro32)